

# PROFESSIONNALISER LA GARDE D'ENFANTS À DOMICILE

RÉPONDRE AUX ENJEUX  
D'ACCUEIL DE DEMAIN

## Synthèse de l'étude - Décembre 2016

**Sophie Bressé,  
avec la participation de Céline Bédel**

Depuis 2015, l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille s'est engagé, à la demande de la Direction générale des entreprises (DGE), dans une étude approfondie du recours à la garde d'enfants à domicile comme mode d'accueil. Après s'être intéressé aux pratiques et aux attentes des parents employeurs de gardes d'enfants à domicile pour prendre soin quotidiennement de leurs enfants de moins de trois ans en allant à la rencontre de ces derniers, l'Observatoire propose aujourd'hui une réflexion sur les enjeux et les modalités de la professionnalisation de ce mode d'accueil, basée notamment sur les entretiens qualitatifs menés auprès d'une quinzaine d'acteurs et de régulateurs du champ de la garde d'enfants à domicile : institutionnels, auxiliaires parentales, structures mandataires privées, relais d'assistantes maternelles et d'auxiliaires parentales, relais petite enfance labellisés charte de qualité de la Caf des Hauts-de-Seine, organismes de formation.

La présente étude met en exergue les spécificités de la garde d'enfants à domicile, à la fois en tant que mode d'accueil et en tant que métier, et analyse les caractéristiques singulières de ces derniers qui pénalisent leur reconnaissance en tant que mode d'accueil de qualité d'une part, et véritable métier de l'accueil de la petite enfance d'autre part, au regard des critères habituellement mobilisés par les institutionnels, les chercheurs et les professionnels du champ de la petite enfance.

Mais elle met également en lumière les atouts de la garde d'enfants à domicile, mode d'accueil qui, dans son principe, apparaît particulièrement adapté aux besoins du jeune enfant, et notamment du bébé, ainsi que la nécessité de développer la qualité de ce mode d'accueil sur certains territoires où les assistantes maternelles s'avèrent dans l'incapacité de s'implanter, notamment en raison du coût du logement. C'est le cas à Paris, et dans certains départements limitrophes de la capitale, mais également, de plus en plus, dans toutes les grandes villes dynamiques de France, où l'association des caractéristiques socio-professionnelles des parents, dont découlent des besoins d'accueil importants, et de la faiblesse de l'offre des assistantes maternelles engendre une offre croissante des gardes d'enfants à domicile.

Dans un contexte où aucune institution n'est en charge, concrètement et de façon centralisée, du développement de la qualité de ce mode d'accueil, les recommandations de la Cnaf en ce sens sont essentiellement appliquées sur les territoires où émerge une volonté forte et coordonnée de plusieurs acteurs clés : Caf et municipalités principalement. Ce qui n'empêche pas, et même sans doute favorise, de nombreuses initiatives locales, émanant d'acteurs publics et parfois privés. Pour développer la qualité de ce mode d'accueil, et faire émerger un vrai métier de la petite enfance, tous mobilisent l'offre de professionnalisation élaborée et portée par les branches Assistants maternels et Salariés du particulier employeur, et tous prennent appui, à travers des missions diverses et des dispositifs originaux et innovants, sur trois piliers structurants : la sélection, l'accompagnement et la professionnalisation des gardes d'enfants.



FÉDÉRATION DES PARTICULIERS  
EMPLOYEURS DE FRANCE

L'OBSERVATOIRE

Avec le soutien de :

